



Comité Technique Paritaire du Loiret

Vendredi 11 mars 2011

Alors que le précédent CTP du 8 février entérinait une nouvelle saignée dans les collèges du Loiret, une forte augmentation des effectifs par classe, et une nouvelle dégradation des conditions d'enseignement offertes aux élèves de notre département, le CTP de ce jour s'attache à désorganiser la vie de collègues en supprimant leur poste, et à désarticuler des équipes pédagogiques en multipliant les postes à complément de service.

En effet, malgré 274 élèves en plus, nous pouvons compter 51 suppressions de postes dont 20 mesures de carte scolaire soit **une perte sèche de 32 postes** non remplacés. Certes, 19 créations sont effectuées mais le plus souvent il s'agit de postes avec complément de service ou de postes en SEGPA et ULIS. Pour mémoire, le bilan était positif en septembre 2010 alors qu'il y avait eu 17 mesures de carte provoquées par la fermeture du collège La Bolière de La Source.

227 professeurs enseigneront sur au moins 2 établissements à la rentrée prochaine, la plupart de ces compléments de service sont illégaux car situés sur des communes différentes. 60 postes sont à cheval sur un collège et sa SEGPA. Nous notons de nombreux jumelages hors bassin, et encore 3 postes à cheval sur 2 départements (en Allemand, Arts Plastiques et SVT, avec le 41 et le 28). 4 collègues encore enseigneront sur 3 établissements.

Surtout **nous déplorons que des collègues acceptent d'enseigner dans une autre discipline que la leur pour, provisoirement, sauver leur poste ou éviter un complément de service**. Ainsi, un professeur de Maths enseigne la Physique à Châlette Picasso, un autre de Techno enseigne la Physique à la SEGPA de Dunois, un autre encore de Physique donnera des cours de Maths au collège Prévert. C'est inadmissible ! A Châlette, en SEGPA, à St Jean le Blanc, partout, les élèves ont droit à des professeurs formés dans leur discipline, c'est la seule condition de leur pleine réussite !

Davantage encore que les années précédentes, nous sommes frappés par la situation de très nombreux collèges du Loiret dont **les équipes de professeurs seront totalement éclatées** créant de ce fait des contraintes d'emploi du temps qui ont parfois des conséquences anti-pédagogiques pour les élèves. Ainsi, le collège de Villemandeur comptera au moins 10 collègues à cheval, celui d'Artenay 9 collègues en complément de service, le collège de Beaune 8, le collège Jeanne d'Arc d'Orléans aura quant à lui 7 professeurs en service partagé.

Les conditions de la préparation de la rentrée 2011, ici comme ailleurs, dépendent de choix politiques et budgétaires, d'une volonté clairement affichée de casser le service public d'Éducation, que le SNES et la FSU dénoncent. Nous appelons toujours les collègues à refuser les heures supplémentaires, à faire un recours contre les postes à cheval sur des communes non limitrophes, à veiller au **respect du décret de 1950** en demandant un arrêté individuel par le recteur avant de se rendre dans un autre établissement effectuer une partie de leur service.

Lors du GT, nous avons demandé des informations sur la préparation de la rentrée dans les collèges Malraux et Jean-Rostand, inscrits au **programme « CLAIR »** et sur les fiches de profilage des postes. Nous dénonçons la mise en place d'un recrutement local des personnels dans le cadre d'une lettre de mission visant à substituer le contrat au statut, avec souvent un temps de présence accrue au nom d'une plus grande disponibilité attendue. Nous sommes d'autant plus vigilants que le ministère prévoit l'extension de ce dispositif au 1er degré.

La FSU, avec d'autres, appelle plus que jamais les enseignants, les parents, les élèves à **manifeste le samedi 19 mars prochain**. Décidément, ce n'est pas de cette Ecole-là dont nous avons besoin.